https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/decret-n-2020-1517-du-3-decembre-2020-mettant-fin-la-designation-par-le-ministre-charge-de-la-sante-des-comites-de-protection-des-personnes-competents-pour-examiner-les-projets-de-recherches/
Décret n° 2020-1517 du 3 décembre 2020 mettant fin à la désignation par le ministre chargé de la santé des comités de protection des personnes compétents pour examiner les projets de recherches impliquant la personne humaine visant à lutter contre l'épidémie de covid-19
03/12/2020
Le décret n°2020-1517 du 3 décembre 2020 met fin à la procédure dérogatoire prévue au I de l'article 17 de l'ordonnance du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19, par laquelle le ministre chargé de la santé désigne les comités de protection des personnes compétents pour les projets de recherches impliquant la personne humaine visant à lutter contre l'épidémie de covid-19.